

PROCES-VERBAL du CONSEIL REGIONAL du 21 juin 2011 à Orthez

Procès verbal du Conseil Régional du Comité de l'Adour qui s'est tenu le mardi 21 juin 2011 à 19 heures, à la Maison du Bridge d'ORTHEZ, sous la présidence de Gérard SCARSI.

Présents : Mesdames DANCHAUD, DUCOURNEAU, LAFON, LACARRERE, LASSERRE, LUBET, MENEGATTI, NORMAND, OURADOU, SENECHAL, TUYARET
Messieurs ARTIGUES, AUSINA, BAGUR, BARATS, BIANCO, BRUGIDOU, BUBIEN, BUSSIER, CABARROT, CLAVE, COLLET, CREANGE, DUFFAU, DUMAS, ESTIENNE, FITTES-PUCHEU, HARISMENDY, JARET, MIGUEZ, PACTHOD, PAILLASSA, PINTUREAU, PROST, SCARSI, SOLIGNAC, SOULA.

Excusés : Mesdames DAL FARRA, LALANNE, MECHIN, SCHURER. Messieurs CARTOUX, DAL FARRA, LEBELY, SENGEISEN.

Absents : Messieurs DERA EVE, DUBERTRAND, FEUGAS, LAFENETRE.

En préambule, Monsieur CABE, de la Société Générale s'entretient avec les membres du Conseil Régional sur les modalités du partenariat qui lie sa banque à nos clubs : échanges de vues sur ce qui va et ne va pas au quotidien avec tel ou tel club, telle ou telle agence. L'échange est animé et fructueux.

Il est procédé au tirage au sort du cadrage de la coupe de France, matches en K.O. de 32 donnes le 7 septembre 2011.

Le Président ouvre la séance et aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

I – Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal du Conseil Régional du Comité de l'Adour du 14 février 2011 est adopté à l'unanimité.

II – Informations fédérales

- * Les licences sont en baisse à la FFB au 30 avril, moins 2,8% (Adour = +1,36%).
- * En compétitions par paires, hausse des engagements de 0,7% (Adour = -3%), mais baisse de 3,3% en compétitions par quatre (Adour = +4,2%).
- * Stabilité des tournois de régularité dans les 1204 clubs affiliés à la FFB.
- * Chute de la fréquentation des Rondes et Super Rondes Société Générale.
- * Les finances sont saines : +489 K€ d'excédent d'exercice 2010-2011.
- * Budget Prévisionnel 2011-2012 sur les mêmes bases que le dernier budget exécuté.
- * A partir de la 3^{ème} année de bridge scolaire, il convient d'inscrire les jeunes de moins de 18 ans en cadets, sauf si leur niveau de connaissance nécessite une année de plus en 2^{ème} année scolaire. Bernard FINGER, Président de la commission cadet, a remis aux Présidents de Comité, un document fait par le Comité du Hurepoix, qui sera mis à la disposition des moniteurs cadets qui en feront la demande.

- * Commission scolaire : Il est souhaitable que tous les initiateurs travaillent avec les mêmes documents ; ceux ci seront téléchargeables depuis le site @ de la FFB. Il n'y aura plus de championnat de France scolaire niveau 3.
- * Commission Société Générale : Seulement 2 comités n'ont pas de compte à la SG , et 8 n'ont pas signé de partenariat. Les partenariats SG-Comité fonctionnent correctement. 1 club sur 3 n'a pas de compte à la SG (24 sur 26 dans l'Adour en ont un) La participation moyenne de la SG est de 730 €. Au total le budget alloué par la SG pour ses partenariats est de : 320000€ avec la Fédération, 33220€ avec les Comités, 42300€ avec les clubs.
- * Dominique GUERPILLON a représenté l'Adour à la Commission Informatique de la FFB.
- * Le logiciel FFB Comité va être remplacé par Magic Contest
- * La Commission du Classement travaille sur un abattement proportionnel des PP en fin de saison : il sera proposé un abattement de 20% pour 90 PP, de 30% pour 3000PP (au lieu de 25% pour tous actuellement), le % d'abattement augmentant proportionnellement de 90 à 3000 PP.
- * Le Conseil Fédéral a voté le retour des Finales Nationales Dames en W.E. dès la saison 2011-2012.
- * Opération « bridger ensemble » : la formule du simultané est abandonnée, mais le principe de donnes commentées (8 donnes environ) est conservé ; les donnes seront téléchargeables. « Bridger ensemble » se déroulera du 15 au 30 octobre prochains. Les joueurs seront récompensés par tirage au sort ; en outre des licences gratuites seront attribuées aux comités pour les distribuer aux clubs . **L'objectif est de faire participer des joueurs non licenciés depuis au moins 5 ans.**
- * Philippe TOFFIER, Président du Comité de sélection, présente le nouveau mode de sélection de l'équipe de France OPEN: abandon de la formule de qualification par équipes de six , retour à la qualification de 3 paires. Une première phase à 48 paires dégagera les 8 meilleures paires qui constitueront le « Club France » . Ces 8 paires seront accompagnées par un sélectionneur (qui n'est pas encore nommé) pendant 6 mois au cours desquels il les fera participer à des compétitions et à au moins 3 grands événements. Il proposera alors au comité de sélection les 3 paires lui semblant les plus qualifiées pour représenter la France au prochain championnat d'Europe.
- * Statuts : les modalités de l'élection du Président de la FFB et de son bureau sont à l'étude. Un « ticket » Président/ 1^{er} Vice - Président /Trésorier d'une part en vote bloqué, et les 3 suivants par scrutin uninominal devrait être proposé au prochain C.F.

III – Etat des licences

- ◆ **2.608 licences enregistrées à ce jour, soit - 22 en comparaison avec le chiffre final de l'an dernier (2.630).**
- ◆ **En bridge scolaire, 231 licenciés au lieu de 171, soit + 60 par rapport au précédent exercice.**
- ◆ **2.841 licences enregistrées cette année contre 2.803 l'an dernier.**

IV – Compétitions

- **Par quatre, + 23 quadrettes (669/642) en compétitions fédérales, soit + 4,20% ; hausse de 18 quadrettes en compétitions comité (107/89).**
- **Par paires, - 3% toutes séries confondues, + 9% en excellence, - 9% en honneur, - 1% en promotion et - 2% en espérance.**

Les palmarès des compétitions par paires et par quatre sont distribués aux présents ; celui-ci n'est pas encore définitif, les finales dames par équipes devant avoir lieu cette semaine.

Jean-Yves PAILLASSA se plaint des absences non prévues de joueurs en finale de Comité. Les textes qui régissent de telles absences seront désormais strictement appliqués.

Me OURADOU regrette qu'un trop grand nombre de compétitions par 4 se soient déroulées avec un nombre impair d'équipes, ce qui cause deux désagréments : organisation d'un Ghana pour les deux premiers tours et une équipe « bye » à chacun des tours suivants ; elle propose que soit prévue une équipe remplaçante qui ne jouerait qu'en cas de besoin. Jean-Paul HARISMENDY explique qu'il est difficile de trouver une équipe acceptant cette proposition, et il ne peut pas refuser l'inscription dans les délais d'une équipe pour éviter d'être un nombre impair. Il fera tout son possible pour susciter au dernier moment la participation d'une équipe pour être en nombre pair, en espérant qu'une autre ne déclare pas forfait le matin de la compétition. Règle est prise, que les inscriptions retardataires en paires comme en quatre, ne seront acceptées que si elles ne compliquent pas l'organisation de la compétition.

D'aucuns souhaiteraient que le 422 redevienne 421, mais l'organisation de l'individuel pose problème d'organisation grave en cas d'absence de joueurs.

En Coupe du Comité, Jean-Paul HARISMENDY s'arrangera pour éviter les déplacements des équipes de plus de 50 kilomètres en matchs de poules.

La saison prochaine, en Dames Excellence/4, la finale de comité et la finale de ligue seront jumelées.

Une pause d'une heure et ¼ au lieu de 1h est agréée pour le déjeuner le dimanche à Mérignac.

V – Finances

Christianne LAFON commente les documents remis aux participants :

- ⇒ La situation financière au 31 mai 2011 : le budget est respecté dans ses grandes lignes.
- ⇒ Le pronostic au 30 juin 2011 : le solde devrait être positif, de l'ordre de 2.750 €.
- ⇒ Le budget prévisionnel 2011-2012 qui s'équilibre à 103.350 €.

La suppression des droits de table en matchs de poule à Orthez et une augmentation des frais d'arbitrage ont nécessité une modulation des tarifs. Les différents tarifs sont examinés et votés par le Conseil Régional.

- ⇒ Le nombre d'épreuves fédérales décentralisées étant en augmentation, en particulier à cause de la suppression de nombreux matchs en poules en catégorie Honneur et de l'organisation de Finales de districts en Promotion, le Bureau Exécutif propose d'indemniser les clubs hôtes. Une longue discussion se déroule sur les tarifs à appliquer et conduit finalement à un compromis voté par le Conseil Régional : 50 € la séance par 19 voix pour et 11 abstentions.

VI – Ethique et discipline

La CRED se réunira le 28 juin pour traiter de l'affaire MENEGATTI/DUCLOS.

VII – Arbitrage

Claude PINTUREAU rappelle que les arbitres du comité officient pour environ 80 épreuves organisées chaque année.

Une réunion des arbitres est programmée en septembre afin de désigner les arbitres appelés à diriger toutes les épreuves fédérales.

VIII – Enseignement

Une formation de moniteurs sera organisée du 26 au 28 octobre prochains + 2 séances de préparation à l'oral. Une affiche sera imprimée pour informer les candidats-joueurs dans les clubs.

XI – Maison du Bridge

Le jeudi 16 juin dernier, Jean-Claude SOULA et Gérard AUSINA ont rencontré Monsieur le Maire d'Orthez afin de l'entretenir des futures modalités qui s'appliqueront aux établissements recevant du public en matière **d'accessibilité des handicapés**. La mairie va étudier le coût financier que cela représente pour les travaux obligatoires et fera connaître sa décision. Si le bâtiment actuel n'est plus aux normes, se posera alors le problème de sa relocalisation. Affaire à suivre.

X – Jeunesse

Les cadets ont participé au festival d'hiver de Biarritz.

La Maison du Bridge d'Orthez a accueilli 105 jeunes du primaire et du collège (niveau 1 et 2) pour le Championnat Scolaire. Le Compte rendu des activités de l'année sera mis en ligne sur le site du Comité. En finale nationale, nos cadets/4 se classent à la 4^{ème} place, les autres scolaires dans le ventre mou du classement.

ADOCLUB n'a pas bien fonctionné cette saison. Le contrat avec les responsables a été rompu, et c'est la FFB qui en a repris les droits d'utilisation. La saison prochaine, il devrait être en mesure de fonctionner.

Christine SENECHAL souhaite que des équipes de cadets soit admises à participer à l'Espérance/4 sans jouer les matchs de poules : vote favorable unanime du Conseil Régional.

XI – Visite du Président de la FFB

Patrick GRENTHE a proposé de rendre visite au Comité de l'Adour. Les dates des 3 et 4 octobre ont été retenues et le programme suivant est prévu :

- * **lundi 3 octobre** : > **Réunion avec les présidents de l'ouest du Comité à Bayonne à 9 heures**
> **Déjeuner au Lac de Luc et participation au tournoi de Pouillon à 14h 15**
- * **mardi 4 octobre** : > **Réunion avec les présidents de l'est du Comité à Lescar à 9 heures 30**
> **Déjeuner à Lescar offert par le club en présence de son C.A.**
> **Participation au tournoi de Pau-Pyrénées à 14h.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

